

Covid-19 : Le Département renforce son dispositif de fourniture de masques aux collégiens

Lors de la commission permanente du 17 janvier, les Conseillers Départementaux de l'Ariège ont décidé de reconduire le dispositif de soutien financier aux familles modestes pour leur permettre de se procurer des masques à destination de leurs enfants collégiens. 20 000 EUR sont attribués à cette action mise en oeuvre depuis 2020 et le début de la crise sanitaire du Covid-19.

Christine Téqui, Présidente du Département, a en outre proposé de pérenniser cette action "aussi longtemps que nécessaire". Une proposition adoptée par ses collègues à l'unanimité.

Dans le cadre de sa mobilisation auprès des personnes en difficulté et de sa compétence en faveur des collèves, le Département avait donc décidé dès 2020 d'accompagner les familles en attribuant des masques aux collégiens ariégeois. 10 000 EUR avaient été affectés à cette démarche en 2020 puis en 2021 ; la somme est doublée cette année pour participer plus activement encore aux mesures de prévention de la maladie.

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariefge.fr